Image not found or type unknown

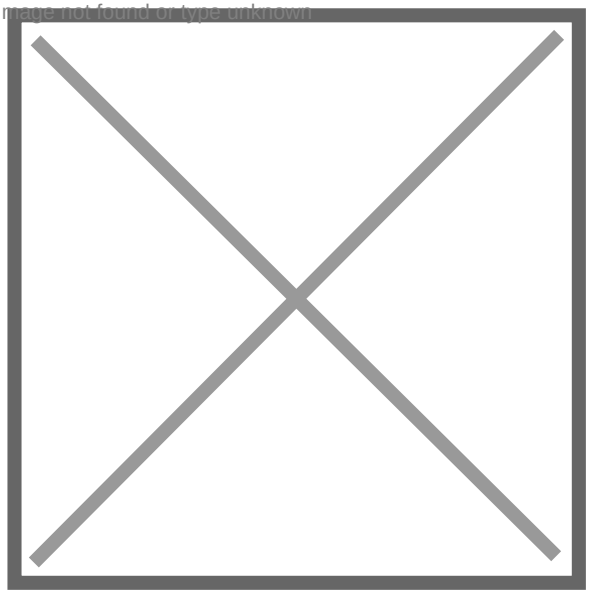

S'opposer à l'autorité parentale

Par **sarah**, le **05/05/2009** à **11:28**

Bonjour,
Séparée du géniteur de ma fille et n'ayant plus de ses nouvelle depuis ses 3 mois suite à un viol et des actes de violence commis sur ma personne, je souhaiterais savoir comment l'empecher d'exercer son autorité parentale. Il n'a pas reconnu ma fille mais menace de le faire si je l'empeche de la voir. Il s'apprete à purger une peine pour un autre viol commis sur une fille recemment. J'ai refait ma vie et mon compagnon envisage de reconnaitre ma fille. Est-ce une bonne idée? Cela peut il empecher mon ex d'avoir des droits sur ma fille? S'il vous plait, aidez-moi!
help_@live.fr

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés